

Baisse démographique : le choix du **moins** d'école

Un changement de méthode

Le 23 avril 2026, sans aucune concertation préalable, ni avec les DSDEN, ni avec les organisations syndicales, le Ministre de l'Education nationale annonçait une expérimentation **inédite sur la carte scolaire**. En tenant compte du contexte démographique et des contraintes de transport, il est demandé aux « acteurs locaux » (= les élu-es) de travailler ensemble à un « **schéma d'emploi cohérent qui sera présenté en loi de finance** ». Précision importante : cela doit se faire dans une « **trajectoire budgétaire raisonnable** » ; comprenez, dans le cadre de la poursuite des suppressions de postes enseignants !

Dans cette expérimentation, **la Drôme a été choisie avec 17 autres départements**. D'emblée, les diagnostics caricaturaux tombent côté préfectoral et DSDEN : « *sortir de la logique une commune égale une école* » ; « *l'école ne peut plus être celle de la loi Guizot (1833) où l'on devait se rendre à maximum 30 minutes en sabots* »... pour mieux justifier aujourd'hui « **un temps de trajet maximum de 30 minutes en voiture** »... rien que ça ! Ou encore sur les travaux de rénovation des écoles : « **on s'interrogera sur les subventions au regard des perspectives de démographie scolaire** ». Pour conclure sur une menace « **Aux élus de jouer le jeu, sous peine de revenir à l'ancien système** » ! (Dauphiné Libéré du 28/04/2026). Il faut dire qu'il n'y a pas que le budget qui est contraint, le calendrier aussi : une première copie doit être rendue début juillet, ce qui impose une quinzaine de réunions dans l'ensemble des 11 EPCI de la Drôme en mai/juin, pour un rendu final en octobre juste avant la présentation du budget 2027 à l'Assemblée nationale.

« L'école de demain... »

Derrière une présentation à grand coup de visuels sur la baisse démographique (sans évoquer le pendant des milliers de suppressions de postes), qu'en est-il réellement ?

- « Passer d'une démographie « subie » à une démographie anticipée » ➡ à vous de faire le sale boulot de fermer classes et écoles !

- Les délégués du personnel exclus des discussions territoriales ➡ les instances de carte scolaire transformées en chambre d'enregistrement.

- Déterminer une « stratégie territoriale au service de l'offre scolaire » (bâti scolaire, transports, école inclusive, indicateurs de réussite...) ➡ l'école en concurrence dans les territoires.

- Penser l'école comme « un lieu de vie multifonctionnel » (culture, social...) ➡ adaptabilité, flexibilité, souplesse... tout est dans tout !

**REPENSER L'ÉCOLE
AVEC CELLES ET
CEUX QUI LA FONT
AU QUOTIDIEN.**

C'EST BEAUCOUP DEMANDER ?

- « Une structure spatiale innovante : un noyau central avec des sites satellites (pour le numérique, l'artistique, le périscolaire, etc.) » ➡ l'école satellisée, éclatée, numérisée...

- « Dépasser les limites du SIVOS pour un projet de territoire plus large... » ➡ no limit ?...

- « Accompagnement et suivis renforcés pour les écoles de petite taille » ➡ exit les directions d'écoles de 1 ou 2 classes ?

- « Anticiper la réversibilité des bâtiments scolaires (crèches, établissements 3^{ème} âge, établissements médico-sociaux...) » ➡ tout est possible avec des écoles vides !



Pour la FSU-SNUipp, **l'ouverture d'une réflexion pluriannuelle sur la carte scolaire ne doit pas être un moyen de justifier des suppressions massives de postes, mais au contraire, une occasion d'améliorer le fonctionnement de l'École**. Le ministre annonce que cette expérimentation se base sur **les remontées des besoins du terrain : chiche ! C'est pas ça qui manque... VOIR AU VERSO !!!**

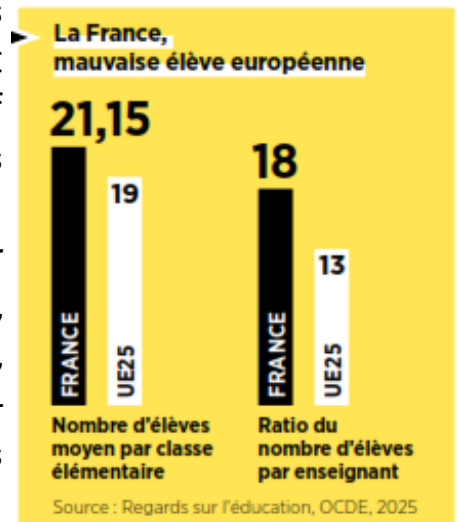
Baisse démographique : le choix du **mieux** d'école

Dans le contexte de chute de la natalité, **deux choix sont possibles** :

- **supprimer plusieurs milliers de postes** pour faire des économies sur le dos du service public d'éducation et de l'avenir de la jeunesse, alors que le système éducatif français, particulièrement inégalitaire, a également les effectifs parmi les plus chargés d'Europe.



- **stopper les suppressions de postes** pour baisser le nombre d'élèves dans les classes, mais également améliorer le remplacement, reconstruire les RASED, rendre l'école réellement inclusive, redéployer des enseignant·es surnuméraires... Tout cela est possible.



À deux, c'est mieux !

Sortir de l'isolement en partageant la même classe, coenseigner en tandem ou en parallèle à deux sous-groupes, animer des ateliers différents, alterner enseignement et observation...



De 2013 à 2017, plus de 5 000 écoles, principalement en éducation prioritaire, ont expérimenté cette transformation du métier grâce au dispositif « Plus de maîtres que de classes ». Le **co-enseignement** permet de croiser les regards sur les élèves, à leur plus grand bénéfice.

Quand moins = plus

La baisse démographique ouvre des perspectives pour une autre école avec d'autres choix possibles que la suppression mécanique de postes enseignants.

Moins d'élèves = plus de classes allégées

Des effectifs en baisse sans supprimer de postes, cela permet de ne pas fermer de classes et de limiter le nombre d'élèves pour mieux adapter les enseignements au regard des besoins des élèves.

Moins d'élèves = plus d'inclusion

Des effectifs en baisse, c'est la condition pour favoriser l'accueil en classe d'élèves à besoin éducatif particulier ou en situation de handicap. A budget constant, c'est la possibilité de créer des postes d'enseignant·es spécialisés (RASED, ULIS, SEGPA, UPE2A...), de dégager des moyens pour recruter des équipes pluri-professionnelles médico-sociales en appui. C'est aussi créer un corps pour des personnels AESH mieux considérés, mieux rémunérés et en nombre suffisant.

Moins d'élèves = plus de profs

Des effectifs en baisse sans supprimer de postes, c'est l'occasion de mettre en place un dispositif « Plus de maîtres que de classes », de créer des postes de remplacement. C'est encore augmenter le temps de décharge des directeurs et directrices d'école qui croulent sous les tâches.

